

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit: 881 Euroseal Epoxy - Composant A**

· **Code du produit:** 881-A

· **UFI:** DNE2-G0GG-F00X-FG5J

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** *Agent d'étanchéité*

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Forbo Eurocol Nederland B.V.

Industrieweg 1-2

NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas

Tel. +31 75 6271600 - Fax +31 75 6283564

E-mailadresse: info.eurocol@forbo.com

Website: www.eurocol.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

En cas d'urgence, veuillez contacter le Centre National Anti-poison au numéro de téléphone suivant: 31-(0) 30-2748888 (Ce numéro est uniquement accessible au médecin traitant le patient et seulement en cas d'empoisonnement accidentel).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement** *Attention*

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: **881 Euroseal Epoxy - Composant A**

(suite de la page 1)

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

4-4'isopropylideneendicyclohexanol, oligomere reactieproducten met 1-chloor-2,3-epoxypropaan

1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane

· **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

· **Indications complémentaires:**

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· **Composants dangereux:**

| | | |
|--------------------------------------|--|----------|
| CAS: 1675-54-3 EINECS: 216-823-5 | 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317 | >50-100% |
| CAS: 30583-72-3 NLP: 500-070-7 | 4-4'isopropylideneendicyclohexanol, oligomere reactieproducten met 1-chloor-2,3-epoxypropaan ⚠ Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412 | >10-25% |
| CAS: 17557-23-2 EINECS: 241-536-7 | 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 | >5-10% |
| CAS: 2530-83-8 EINECS: 219-784-2 | [3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane ⚠ Eye Dam. 1, H318 | >1-5% |

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: **881 Euroseal Epoxy - Composant A**

(suite de la page 2)

- **Après contact avec la peau:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée (virage au rouge, etc.).

- **Après contact avec les yeux:**

En cas de contact avec les yeux, immédiatement rincer avec paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes à l'eau courante.

Enlevez les lentilles de contact si possible. Contactez un ophtalmologiste.

- **Après ingestion:**

Ne laissez pas vomir la victime. Après ingestion rincer la bouche avec beaucoup d'eau.

(Seulement quand la victime est consciente) Demandez immédiatement de l'aide médicale. Laissez reposer.

- **Indications destinées au médecin:** *Produit n'est pas soluble dans l'eau après sécher.*

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Après contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.

Après inhalation : Effets significatifs ou dangers essentiels ne sont pas connus.

Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion : Provoque une irritation de la bouche, gorge et l'estomac.

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** *Eau pulvérisée*

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Chlorure d'hydrogène (HCl)

- **5.3 Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

- **Autres indications** *Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: 881 Euroseal Epoxy - Composant A

(suite de la page 3)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Enlever le produit et le rassembler dans un container à déchet. Bien rincer le sol.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Entreposer au frais, mais hors gel.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires ou aliments pour animaux.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Température de stockage conseillée entre 15 et 25 °C.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

| | | |
|-------------|---|--|
| Oral | DNEL | 0,75 mg/kg (Consumer) |
| Dermique | DNEL dermaal | 3.571 Langdurig /mg/kg l (Consumer) |
| | | 8,33 Langdurig /mg/kg/dag (wrk) |
| | DNEL kortdurend Systemische gezondheidseffecten | 3.571 mg/kg/dag (Consumer) |
| Inhalatoire | | 8,33 mg/kg/dag (wrk) |
| | DNEL inademing | 12,25 Kortdurig /mg/m ³ (wrk) |
| | DNEL Inademing | 12,25 Langdurig /mg/m ³ (wrk) |

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: 881 Euroseal Epoxy - Composant A

(suite de la page 4)

30583-72-3 4-4'isopropylideendicyclohexanol, oligomere reactieproducten met 1-chloor-2,3-epoxypropan

| | | |
|----------|--------------|---------------------------------|
| Oral | DNEL | 3,3 mg/kg (Consumer) |
| Dermique | DNEL dermaal | 3,3 Langdurig /mg/kg (Consumer) |

· PNEC

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

| | |
|------------|--|
| PNEC mg/l | 0,001 mg/l (Sea Water) 0,006 mg/l (Fresh Water) |
| PNEC mg/kg | 196 mg/kg (Soil) 0,001 mg/kg (Sea Water) 0,1 mg/kg (Sea Water Sediment) 0,006 mg/kg (Fresh Water) 0,996 mg/kg (Fresh Water Sediment) |

30583-72-3 4-4'isopropylideendicyclohexanol, oligomere reactieproducten met 1-chloor-2,3-epoxypropan

| | |
|------------|---|
| PNEC mg/kg | 0,0229 mg/kg (Sea Water Sediment) 0,229 mg/kg (Fresh Water Sediment) |
|------------|---|

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: *N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.*

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Utiliser des gants résistant aux produits chimiques classés dans la norme EN374. Exemples de matériaux de gants préférés formant une barrière: caoutchouc butyle ou caoutchouc chloroprène. En cas de contact prolongé ou répété, le port de gants avec une classe de protection de 6 (temps de pénétration supérieur à 480 minutes) est recommandé conformément à la norme EN 374. Demandez à votre fournisseur de gants de vous conseiller sur le type et l'épaisseur appropriés.

· Temps de pénétration du matériau des gants \geq 480 Minutes

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc chloroprène ou butylcaoutchouc

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: 881 Euroseal Epoxy - Composant A

(suite de la page 5)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Pâte

Couleur: Gris

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair: Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité: 1,27 g/cm³

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Insoluble, pas miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: **881 Euroseal Epoxy - Composant A**

(suite de la page 6)

· **Teneur en solvants:**

Teneur en substances solides: 100,0 %

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Évitez les chauffages.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières organiques comme les alcools et les amines.
Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Évitez tout contact avec des alcalis forts.
Évitez tout contact avec des agents oxydants puissants.
Évitez tout contact avec des acides forts.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

| | | |
|----------|------|-------------------|
| Dermique | LD50 | 2.000 mg/kg (rat) |
|----------|------|-------------------|

30583-72-3 4-4'isopropylideneendicyclohexanol, oligomere reactieproducten met 1-chloor-2,3-epoxypropan

| | | |
|------|------|--------------------|
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg (rat) |
|------|------|--------------------|

| | | |
|----------|------|--------------------|
| Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg (rat) |
|----------|------|--------------------|

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Un contact intensif et régulier peut provoquer une irritation.
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: 881 Euroseal Epoxy - Composant A

(suite de la page 7)

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

LC50/96 h 1,5 mg/l (OM)

30583-72-3 4-4'isopropylideneendicyclohexanol, oligomere reactieproducten met 1-chloor-2,3-epoxypropan

LC50/96h 11,5 mg/l (OM)

EC50/48 h 18,3 mg/l (daphnia)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Effets écotoxiques:

· **Remarque:** Toxique chez les poissons.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Eviter d'évacuer de grandes quantités dans les égouts et les eaux de surface.

Toxique pour les organismes aquatiques.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Le produit non polymérisé: déchets spéciaux.

Le produit polymérisé, par exemple, après mélange avec la quantité appropriée de durcisseur: déchets domestiques ou commerciaux. Remarque les réglementations locales.

· Catalogue européen des déchets

HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires

HP6 Toxicité aiguë

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: 881 Euroseal Epoxy - Composant A

(suite de la page 8)

HP13 Sensibilisant

HP14 Écotoxique

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· ADR, IMDG, IATA

UN3082

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane)

· IMDG

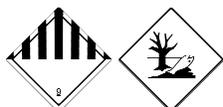
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane), MARINE POLLUTANT

· IATA

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (bis[4-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]propane)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA



· Classe

9 Matières et objets dangereux divers.

· Étiquette

9

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

III

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant:

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· Marquage spécial (IATA):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières et objets dangereux divers.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):

90

· No EMS:

F-A,S-F

· Stowage Category

A

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: 881 Euroseal Epoxy - Composant A

(suite de la page 9)

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

5L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport

3

· Code de restriction en tunnels

-

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (2,2-BIS-[P-(2,3-ÉPOXYPROPOXY)PHÉNYL]PROPANE), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I *Aucun des composants n'est compris.*

· Catégorie SEVESO E2 *Danger pour l'environnement aquatique*

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII *Conditions de limitation: 3*

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2021

Numéro de version 1

Révision: 01.04.2021

Nom du produit: 881 Euroseal Epoxy - Composant A

(suite de la page 10)

· **Phrases importantes**

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique: Département R&D**

· **Contact:** Ing. T.W. Breeuwer

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3